



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

DEC 26/06/51

DÉCISION DU MAIRE

Par délégation du Conseil Municipal

(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

En application de la délibération du 20 avril 2026

Finances « Décision de virement de crédits n°1 - Budget Principal »

Le Maire de la Commune de l'Île d'Yeu ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-18, L2122-22 et L2122-23 ;

Conformément à la délibération du 20 avril 2026 donnant délégation au Maire,

Vu la délibération n° DEL/26/05/110 du 11 Mai 2026 portant adoption de la nomenclature M57 et autorisant la Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,

Vu la délibération n° DEL/NLB/25/11/237 du 17 novembre 2025 portant ouverture d'une autorisation de programme et des crédits de paiement pour l'opération « PETIT CHIRON : Aménagement de voirie » ;

Vu Le budget primitif de l'exercice en cours ;

Considérant :

- La nécessité d'ajuster le montant de l'autorisation de programme afin de tenir compte de l'évolution du coût de l'opération ;
- La nécessité de modifier la répartition des crédits de paiement en fonction de l'avancement réel des travaux ; ***suite à la notification de la Tranche Optionnelle 2 et non la Tranche Optionnelle 1 (erreur matérielle),***

Considérant la délibération du 11 Mai 2026 approuvant la modification de l'autorisation de programme relative à l'opération : « **PETIT CHIRON : Aménagement de voirie** » comme suit :

Exercice	CP initiaux (€)	CP modifiés (€)
2025	35 000.00 €	0 €
2026	217 000.00 €	259 388.28 €
2027	0 €	0 €
Total	252 000.00 €	259 388.28 €

Il convient de procéder à des virements de crédits comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT

D-2031-216-020 : BATIMENTS COMMUNAUX	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-20421-273a-62 : HABITAT	38 388.28 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	38 388.28 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-218-845 : PETIT CHIRON : Aménagement de voirie	0.00 €	42 388.28 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	42 388.28 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	42 388.28 €	42 388.28 €	0.00 €	0.00 €

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la décision de virements de crédits n°1 du budget principal,
- **DE SIGNER** toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision,

Fait à l'Ile d'Yeu, le 25/06/2026

Le Maire,

Patrice BERNARD